

Annexe
PROJET PEDAGOGIQUE
2021-2022

ALSH VACANCES ETE 2022
Site Saint Paul de Jarrat

Du vendredi 8 juillet au mercredi 31 août 2022



Sommaire

1. L'équipe pédagogique :	3
• Présentation de l'équipe :.....	3
• Rôles et missions des différents acteurs :	3
2. Les locaux :	4
3. Fonctionnement de l'ALSH :	4
• Déroulement de la journée	4
• Organisation du temps repas	6
• Organisation du temps calme/repos	6
4. Analyse de situation :	7
5. Objectifs :	8

I. L'équipe pédagogique :

- **Présentation de l'équipe :**

JUILLET		AOÛT	
Nom-prénom	Fonction	Nom-prénom	Fonction
FERRE Christine /BALICCO Laura	Directrices	FERRE Christine /BALICCO Laura	Directrices
LAGARDE Chantal	Animatrice	CASSE Laëtitia	Animateur
NEDJARI Shâines	Animatrice	MARQUIER Jessica	Animateur
TORRES Jade	Contrat d'apprentissage ATSEM		
PASCO Félix	Animateur		

- **Rôles et missions des différents acteurs :**

Directrice : *Gestion de l'organisation générale* : accueil et sécurité des enfants, gestion du budget, préparation et menée de réunion, gestion des plannings, accueil et communication aux familles, gestion des présences enfants, gestion des PAI et de la pharmacie et désinfection des sanitaires et points contact sur le temps du midi.

Animateurs :

En équipe :

- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble ;
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets.

Avec les enfants :

- Est garant du respect du protocole sanitaire ;
- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés ;
- Il s'assure régulièrement de la présence et de la sécurité des enfants ;
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel ;
- Il est attentif et à l'écoute des ressentis et des besoins des enfants dans ce contexte particulier.
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements et aussi dans le respect des gestes barrières ;
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de manière que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif, ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leur propre choix ;
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant tout en respectant les gestes barrières ;
- Il désinfecte son matériel après l'activité.

2. Les locaux :

- 3 salles (2 en enfilade et 1 à l'étage pour les 6/12 ans)
- 1 lavabo dans 3 d'entre elles ;
- 1 salle de motricité ;
- 1 salle de sieste où les lits sont nominatifs ;
- 1 cour avec toboggan et jeux en bois ;
- 1 cour avec 1 panneau de basket ;
- 1 sanitaire garçons et 1 sanitaire filles dont 1 toilette dans chaque, adapté pour les maternelles.

Une salle de restauration

Les plats sont livrés par le traiteur « ANSAMBLE » et sont réchauffés par une cantinière employée par la SNASO.

Un bureau dans lequel se trouve un ordinateur relié à internet où les fiches de présences enfants seront éditées chaque jour sur l'imprimante de l'école.

Une salle du personnel : cette pièce est mise à disposition des animateurs pour leur permettre d'effectuer leur pause. Les affaires personnelles des animateurs seront rangées dans cette salle. Ils prendront soin de la ranger.

Une salle d'infirmier avec 1 lit et la pharmacie.

Tous les soins donnés et plaintes seront consignés sur la fiche prévue à cet effet. Elle doit être complétée obligatoirement par le directeur ou l'animateur qui administre les soins (blessures, plainte, prise de médicaments...)

Sur chaque planche d'appel se trouvera une fiche pharmacie afin que les animateurs notent les soins au fur et à mesure de la journée.

Le matériel pédagogique y est également entreposé dans 4 armoires.

Une buanderie :

1 machine à laver et un sèche-linge.

3. Fonctionnement de l'ALSH :

• **Déroulement de la journée**

Chaque animateur se lave les mains dès son arrivée et range ses affaires personnelles dans la salle du personnel.



7h30/9h30 : ACCUEIL DU MATIN

Arrivée échelonnée des enfants.

Les parents accompagnent leur enfant jusqu'au grand portail blanc. Ils sonnent et la directrice (Christine FERRE/Laura BALICCO) récupère l'enfant et l'accompagne pour se laver les mains puis jusqu'aux porte-manteaux nominatifs. Elle s'est renseignée auprès des parents sur la personne qui est susceptible de venir chercher l'enfant et si celui-ci se repose l'après-midi.

Elle vérifie si la personne (autre que les parents) est bien notée sur la fiche des autorisations et si nécessaire, note des observations.

L'enfant rejoint l'une des salles d'activités où lui sont proposées des activités calmes (coloriage, scoubidou, pixels...). (**Pas de jeux collectifs et sportifs jusqu'à 9h30**).

9h30 : APPEL et PRESENTATION DES ACTIVITES

Le temps « regroupement » se déroulera dans la salle d'activités. Les activités du matin seront présentées, puis un appel des enfants sera effectué. Ceux-ci vont se laver les mains avant de rejoindre la cour pour un temps libre.

9h45/11h30 : TEMPS D'ACTIVITES

Différents ateliers sont proposés aux enfants, entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. Les animateurs susciteront, chez l'enfant, l'envie de découvrir de nouvelles activités. Un bilan permettant à chacun de s'exprimer sera fait en fin d'activité.

AVANT LE REPAS

Entre 11h30 et 11h45 : Après s'être lavé les mains les enfants sont en un temps libre dans la cour.

Entre 11h45 et 12h : départ échelonné pour ceux qui ne mangent pas à la cantine.

Pour les autres de **11h45 à 12h** : passage aux toilettes puis installation à la cantine pour le repas.

12h00/13h00 : REPAS

13h00/14h00 : TEMPS DE REPOS/TEMPS CALME

Les maternelles (TPS/PS/MS) sortent de la cantine, passent aux toilettes et partent à la salle de repos. Les lits sont nominatifs. Les draps, couverture et oreillers seront lavés tous les vendredis.

Les 5/12 ans rejoignent les salles d'activités pour un temps libre et des jeux calmes.

Pas de jeux sportifs/collectifs. Pas de jeux de construction ou d'imitation à ce moment-là.

De 13h30 à 14h : **ACCUEIL des enfants de l'après-midi par l'animateur référent.**

14h/16h : TEMPS D'ACTIVITES

Différents ateliers sont proposés aux enfants, entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. Il se lave les mains entre chaque changement d'activités. Les animateurs susciteront, chez l'enfant, l'envie de découvrir de nouvelles activités. Un bilan permettant à chacun de s'exprimer, sera fait en fin d'activité.

16h00/16h30 : GOUTER

Après être passé aux toilettes, le goûter sera pris soit assis à table (dans ce cas les tables seront désinfectées avant), soit assis dans l'herbe.

Pendant le goûter un temps d'échanges avec les enfants sera instauré afin de leur permettre de s'exprimer sur leurs ressentis et/ou afin de recueillir leurs idées et leurs envies.

16h30/17h00 : TEMPS LIBRE

17h00/18h30 : TEMPS D'ANIMATION ET ACCUEIL DU SOIR

Départ échelonné des enfants à partir de 17h. Les parents sonnent et la directrice accompagne les enfants, les uns après les autres, jusqu'au portail. Elle vérifie si la personne (autre que les parents) qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et surligne le nom de l'enfant sur la fiche. Elle transmet les informations concernant les enfants.

Pour l'autre animateur, son rôle est d'animer ce temps (poursuivre l'activité de l'après-midi, de proposer des petits ateliers, des jeux de sociétés, des jeux libres...)

● **Organisation du temps repas**

Le temps du repas est un moment convivial où les échanges avec les enfants sont privilégiés. Les enfants se servent à table (eau, plats, pain...). Ils pourront débarrasser leur assiette dans le plat.

L'accent continuera à être mis sur la découverte de nouvelles saveurs (demander aux enfants de goûter). La durée du repas est de 45 minutes à 1 heure au plus.

Dès le repas terminé, les enfants qui se reposent partent aux toilettes se laver les mains avant de rejoindre la salle de repos.

Les autres sortent en suivant et passent aux toilettes

● **Organisation du temps calme/repos**

Temps calme :

Après le passage aux toilettes et le lavage des mains, les enfants sont rassemblés dans les salles d'activités afin que l'animateur puisse expliquer le déroulement de l'après-midi.

- Moment calme tranquille ou l'animateur mènera un temps de lecture ou un temps de relaxation (Cd, musique, ...)
- Temps libre de jeux calmes (jeux de société, lecture, dessins...). Pas de dinette, ni de jeux de construction sur ce temps-là.

Temps repos :

Un animateur accompagne les enfants aux toilettes puis au lavage des mains. Les enfants récupèrent leurs doudous. Arrivée devant la porte de repos les enfants se déchaussent, enlèvent leurs lunettes, pulls, leur serre-tête et leur pantalon s'ils le souhaitent et les déposent dans leur casier nominatif ou accroché au porte-manteau.

Les enfants rejoignent leur lit (préalablement installé le matin) dans le calme.

L'animateur aide chaque enfant à s'installer (couverture, repérage du lit...) il explique alors aux enfants comment va se dérouler le temps repos :

Qu'il va éteindre la lumière.

Qu'il lira une histoire (lumière éteinte avec porte entre ouverte si besoin).

Qu'il invitera les enfants à fermer leurs yeux pour imaginer l'histoire (les images ne seront pas montrées).

Qu'il mettra la musique.

Que s'ils se réveillent ils ne doivent pas faire de bruit et peuvent se lever pour rejoindre le groupe dans la salle d'activité (si l'animateur doit quitter la salle de repos penser à laisser la porte entrouverte).

Rôle et attitude de l'animateur :

Il doit parler à voix basse, être rassurant (geste, voix, ...)

Il passe de lit en lit pour rassurer les enfants et s'installe près des plus remuants.

Au réveil (avant le goûter) l'animateur rentre dans la salle, plie les draps dans le calme et parle à voix basse, l'invite à se rechauffer, à se rhabiller...

Les enfants rejoignent le reste du groupe au fur et à mesure.

4. Analyse de situation :

Analyse liée au public :

Sur le site de Saint Paul de Jarrat, 28 enfants (16 en maternelle et 12 en élémentaire) sont accueillis pendant le mois de juillet et 20 (8 en maternelle et 12 en élémentaire) au mois d'août.

Il s'agit donc d'une petite structure, fréquentée essentiellement par des enfants de Saint-Paul et de Montgailhard, qui de vacances en vacances, commencent à se connaître et reviennent régulièrement sur les différentes périodes.

3 enfants en situation de handicap (TSA : trouble du Spectre Autistique) viendront régulièrement pendant les vacances à l'ALSH de Saint Paul de Jarrat. Il nous semble important de prendre en compte, en amont, leur particularité pour qu'ils soient pleinement intégrés au groupe.

Analyse liée à la structure et à son fonctionnement :

Au regard du nombre d'enfants, les enfants de maternelle et d'élémentaire ne sont pas cloisonnés, les deux publics sont mélangés dans les 2 salles d'activités, dans la cour ou dans la salle d'évolution. Il nous semble alors important d'envisager des temps où ils participent ensemble à une activité en favorisant l'entraide et des temps où chaque tranche d'âge peut se retrouver.

Analyse liée aux relations avec les parents :

Les parents apprécient le côté cocooning de cette petite structure, ils sont en demande d'échanges, d'informations concernant la journée de leur enfant. Ils sont aussi tranquilisés par le fait que les fratries d'âge maternel et élémentaire vont pouvoir rester ensemble. Ils participaient volontiers aux moments conviviaux proposés avant la période COVID.

Orientation pédagogique de l'année :

Dans le cahier des charges du nouvel appel d'offre, l'éducation à la citoyenneté, la laïcité et à l'environnement prennent une grande place.

En effet, « on ne naît pas citoyen, on le devient » (Spinoza). Et pour former le futur citoyen, il faut permettre aux jeunes de passer de l'individu au groupe, d'accepter l'autre dans sa différence, d'acquérir un esprit critique et de prendre des initiatives.

5. Objectifs :

1. L'objectif principal est **d'accueillir les enfants en toute sécurité** physique et psychique, et qu'ils puissent **passer des vacances agréables**.

- Pour cela il est important :

- De **permettre à chaque tranche d'âge d'évoluer à son rythme** et de participer à des activités adaptées ;
- De continuer à **créer du lien entre les enfants afin de développer l'entraide et le respect dans le groupe** ;
- Ainsi que de favoriser **l'intégration des enfants en situation de handicap** et nous permettrons aux autres de **prendre en compte leurs différences**.

2. Nous souhaitons aussi que les enfants puissent **découvrir leur environnement local** :

- En leur permettant de **s'impliquer dans leurs loisirs et dans la vie de la commune** ;
- Et en favorisant **les gestes écocitoyens et la découverte de la nature**.

Pour pouvoir atteindre ces objectifs de façon ludique, nous proposerons aux enfants, durant ces vacances d'été, un incroyable voyage dans le temps.

Nous découperons la période en 2 parties :

« Voyage dans le passé » pour le mois de juillet et « En route pour le futur ! » pour le mois d'août.

Nous proposerons au mois de juillet des activités à la découverte des dinosaures, de la préhistoire, du Moyen Age et au temps de nos grands-parents et au mois d'août des activités autour de l'espace, du monde fantastique et de la science-fiction.